



APEL du lycée Teilhard de Chardin.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Et Réunion des Parents Correspondants**

MARDI 2 OCTOBRE 2018

Chers Parents,

Ayant inscrit votre enfant au Lycée, vous êtes de fait membre de notre Association, l'**APEL**, qui a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves.

Vous pouvez être parent correspondant de la classe de votre enfant, en vous signalant lors des réunions de rentrée qui seront organisées pour chaque classe courant septembre. Soyez conscients que sans votre investissement, l'APEL ne pourrait pas continuer son travail d'entraide et de communication au sein de l'établissement.

Par ailleurs, si vous souhaitez aussi, jouer un rôle actif, vous investir, dans la vie de l'association : Alors, rejoignez-nous au sein du Conseil d'Administration !

L'APEL du Lycée Teilhard de Chardin organisera la réunion d'information des Parents Correspondants le :
Mardi 2 octobre 2018 à 19h00 (réunion obligatoire pour être parent correspondant)

L'APEL du Lycée Teilhard de Chardin organisera aussi son Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) annuelle qui réunira tous les parents, le Mardi 2 octobre 2018 à 20h

Ordre du jour :

- Intervention de Mme VALETOUX, Chef d'Etablissement
- Approbation du rapport moral
- Approbation des comptes de l'exercice 2017/2018
- Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 et vote de la cotisation
- Election des membres du Conseil d'Administration

A l'issue de cette assemblée, nous aurons le plaisir de vous offrir un apéritif de bienvenue et serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

En cas d'empêchement, nous vous demandons de bien vouloir vous faire représenter par un mandataire, en utilisant le pouvoir ci-joint.

Je soussigné(e) Mr, Mme

Désigne Mr, Mme

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 2 octobre 2018 à 20h

Fait à Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de l'APEL (couloir administration du lycée)